

DASCO:

Retour sur le Comité Technique Central Excellente nouvelle pour les collègues vacataires. Pour le reste, bien peu de réponses concrètes!

Commençons par la bonne nouvelle :

• La rémunération des vacataires sera bien maintenue « dans les mêmes conditions que lors des précédents confinements » a confirmé l'élu en charge des personnels Antoine Guillou.

Notre syndicat a insisté sur ce point primordial. Concrètement, cela concerne bien une validation des revendications que nous précisions hier, voir ICI

Le maintien de la rémunération des collègues vacataires sur postes fixes pour les vacations périscolaires ou extrascolaires programmées,

Le maintien de la rémunération des vacations extrascolaires pour les collègues travaillant habituellement lors de ces périodes de petites vacances même si les plannings n'avaient pas encore été validés à ce jour (personnels d'animation et gardien.nes).

Sur la mobilisation des personnels, « volontariat » un mot qui fait visiblement peur !

Sur ce sujet, nous avons insisté sur le besoin en personnels extrêmement limité selon les prévisions de la DASCO. Besoin ne justifiant en rien une forme de mise sous pression des agents et créant un climat anxiogène inutilement.

Bien entendu les collègues placés en ASA pour raison de diminution de leur secteur d'activité restent « mobilisables ».

Mais, compte tenu du besoin restreint d'accueil du public prioritaire ciblé, les collègues volontaires sont largement assez nombreux ! La DASCO estime qu'il faut quotidiennement mobiliser 500 collègues environ...sur les plus de 15 000 qui travaillent dans les écoles et collèges parisiens !

Si l'accueil du public était étendu dans les prochaines semaines ou s'il n'y avait plus assez de volontaires, la Ville pourrait légitimement mobiliser des collègues non volontaires pour le moment. Mais nous n'en sommes pas là du tout.

Un minimum de sérénité serait souhaitable dans ces périodes compliquées pour toutes et tous.

L'élu ne marque pas de désaccord avec notre approche...sans toutefois assumer l'expression de volontariat à 100%...

Poursuivons avec des confirmations évidentes...mais qu'il convient de rappeler suite à de nombreuses sollicitations. À ce jour :

- Les ASA vulnérabilité continuent sous les mêmes conditions
- Les ASA garde d'enfants de moins de 16 ans également
- Les ASA pour parent en charge d'une personne en situation de handicap aussi

Pour les semaines de vacances scolaires, l'élu est resté plus flou sur la question des ASA garde d'enfant...en attente de possibles évolutions des textes de l'état.

Sur les autres sujets, aucune réponses précises de l'élu, celui-ci renvoyant la responsabilité au gouvernement...y compris sur des sujets sur lesquels la Ville peut prendre des décisions seule!

- Pas de réponse sur l'attribution de la prime de mobilisation de 35 euros
- Pas de réponse sur l'annulation systématique des congés posés en amont du confinement pour les collègues qui le souhaitent
- Pas de réponse sur le placement en ASA garde d'enfant des collègues actuellement en télétravail

Prochain CT central la semaine prochaine...avec, on l'espère, des réponses précises de notre employeur cette fois-ci!

Paris, le 2 avril 2021

Portable SUPAP-FSU DASCO: 06 46 36 93 97

Mail SUPAP-FSU DASCO : supapfsudasco@gmail.com

Blog internet du syndicat : http://www.supap-fsu.org